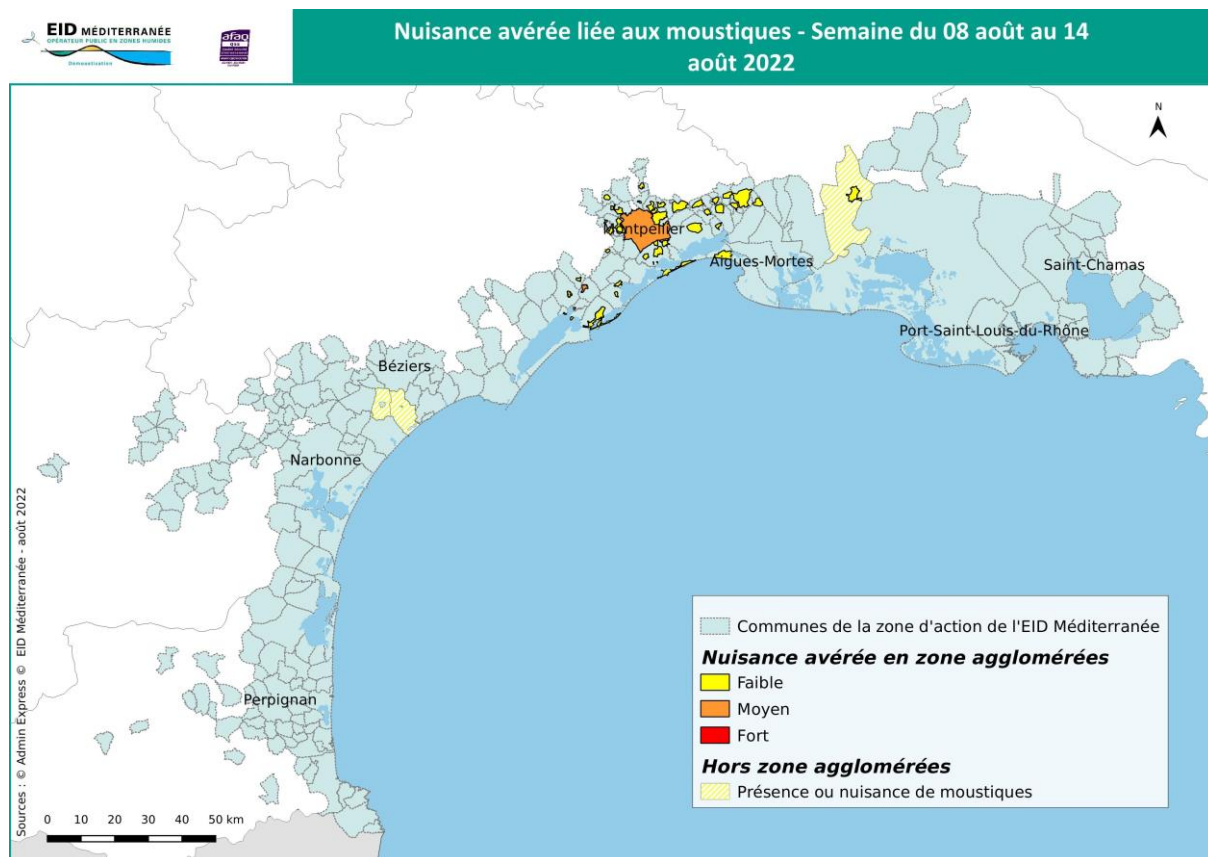


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 8 au 14 août 2022



Au cours de la semaine du 8 août 2022 :

Nouvelle situation importante : mises en eau et éclosions d'œufs d'*Aedes caspius* en zones humides, dans un premier temps, suite aux vents de mer, qui entraînent une remontée des étangs ouverts à la mer, comme dans les Pyrénées-Orientales (étang de Salses), l'Aude (étangs de Gruissan et de Bages ou de Sigean), l'Hérault-est (étangs de l'Or et Palavasiens) et l'embouchure du Grand-Rhône. Viennent s'ajouter des orages, localement forts, comme au Grau-du-Roi ou à Mauguio... Les prospections sont mises en œuvre tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés, si nécessaire.

370 hectares ont été traités en zones humides, y compris le 13 août, dont 80 % par avion. Le total pour 2022 est porté à plus de 18 000 hectares.

En milieu urbain, 60 000 gîtes ont été traités contre *Culex pipiens*.

Toujours en milieu urbain, en période d'orages et/ou d'averses, la rigueur concernant les récipients qui peuvent contenir de l'eau est importante : c'est le moment d'appliquer sans attendre les bonnes pratiques. En effet, le moustique-tigre *Aedes albopictus* profite des moindres millimètres d'eau tombés (www.moustiquetigre.org).

À compter du 15 août 2022 :

Des traitements par voie aérienne ont été réalisés en Camargue et partout ailleurs, à compter du 16 août, après les prospections du 15. 700 hectares à traiter sont d'ores et déjà planifiés.

De nouvelles perturbations sont attendues entre mardi 16 et mercredi 17 août. Les prospections, et le cas échéant des traitements, suivront en conséquence, avec un dispositif de 5 à 7 aéronefs.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Des irrigations successives situées à l'embouchure du Grand-Rhône génèrent une nuisance localisée dans des zones humides péri-urbaines, à Port-Saint-Louis-du-Rhône (autour des pompiers, mare aux canards et bois François). Le petit coup de mer de jeudi 11 août a commencé à inonder les marais situés au sud de Salin-de-Giraud et de Port-Saint-Louis, mais les prospections sont rendues difficiles par le niveau bas du Rhône. Ensuite, des vents de sud-est renforcés et la pluie du 14 (entre 30 et 40 mm) se sont enchaînés. Des traitements ont été planifiés le 15 août et d'autres suivront le 17 ou le 18 août, dans les zones humides situées à l'embouchure du Grand-Rhône. Autour de l'étang de Berre, au niveau des Salins, une mise en eau artificielle génèrera un traitement ce 16 août.

- **Gard** : La présence en cours des moustiques « ruraux » (issus de zones humides) adultes est insignifiante, mais les pluies de dimanche 14 août, conjuguées aux fortes températures estivales, peuvent être aggravées par les précipitations annoncées ce mercredi 17. L'évolution des larves est rapide et les densités élevées. Des moyens aériens et terrestres importants sont et seront mis en œuvre, afin d'éviter et *a minima* de pondérer fortement de possibles nuisances résiduelles, mais les conditions météorologiques ne facilitent pas le contrôle de ces éclosions.

- **Hérault** : *Aedes albopictus* (le moustique-tigre) est toujours présent au sein de toutes les communes, en zones urbanisées, particulièrement à Montpellier, avec un risque d'augmentation - surtout dans les quartiers pavillonnaires -, suite aux précipitations récentes et à venir, là où des forts cumuls de pluie ont été enregistrés et/ou sont attendus. Pour les communes littorales, un risque de nuisance résiduelle des espèces nuisantes traditionnelles issues des zones humides n'est pas à exclure dans quelques jours, tant les densités de larves sont importantes, suite aux pluies. Plus au sud du département, les dernières précipitations ont été assez faibles (on enregistre un maximum de 5 mm sur le bassin de Thau). Seule la remontée d'étangs, le week-end dernier, a généré des éclosions sur de faibles superficies. Les traitements se font au sol.



- **Aude** : La semaine a été ponctuée par des vents de mer, d'intensité faible à modérée, qui ont provoqué l'élévation du niveau des étangs de Gruissan et de Bages, avec quelques surfaces modestes dans les zones humides périphériques, où des larves étaient présentes et qui ont été traitées immédiatement au sol. Les futurs événements sont suivis de près. Les irrigations dans l'étang asséché de Marseillette sont toujours aussi intensives et conduisent à des traitements, principalement au moyen de *Quads*.

- **Pyrénées-Orientales** : Suite à un coup de mer, lors du dernier week-end, des traitements terrestres par engins chenillés ont été planifiés le 15 août, devant se poursuivre les prochains jours. Mardi 16 août, un traitement aérien couvrant 178 hectares a été programmé dans les zones humides périphériques de l'étang de Salses. Cependant, les prévisions météorologiques annoncent encore du vent marin fort, qui pourrait entraîner une mise en eau de parcelles actuellement sèches.

